

LEXIQUE :

• **ORGFH** : Les Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats (O.R.G.F.H) ont été prévues par la loi relative à la chasse du 26 juillet 2000, reprises par la nouvelle loi Chasse du 30 juillet 2003 et confortée par la loi sur le développement des territoires ruraux (Art. L. 414-8, Code de l'environnement).

• **SRGS** : Les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole (SRGS). Le schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) précise les conditions d'une gestion durable dans le cadre de la forêt privée. Il permet au propriétaire d'élaborer une stratégie raisonnée de mise en valeur de sa forêt notamment lors de la rédaction d'un Plan Simple de Gestion (PSG) ou lors de l'adhésion au code de bonnes pratiques (CBPS).

• **SDGC** : Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) est un outil fonctionnel et légal, élaboré et conduit dans chaque département par la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC). Il a pour mission d'inscrire la chasse dans une perspective de gestion durable des espaces naturels et de la faune sauvage. Le SDGC présente l'ensemble des actions déjà accomplies au quotidien en faveur de la chasse, des espèces et des habitats, actions trop souvent isolées et méconnues. Il est aussi un outil d'orientation qui propose différentes mesures pour l'amélioration de la gestion des espaces, des espèces et de la chasse. Il a la responsabilité d'asseoir une politique novatrice, que lui accorde la reconnaissance légale des autorités administratives, tant auprès des chasseurs que des autres partenaires privilégiés. Il est évolutif et renouvelable par période de 6 ans.

• ACCA : ASSOCIATIONS COMMUNALES DE CHASSE AGRÉES

Ce sont des associations de la loi de 1901 constituées sur une ou plusieurs commune(s) et qui regroupent le droit de chasse sur les propriétés dont la superficie est inférieure à un certain seuil variant de 20 à 60 ha d'un seul tenant.

En contrepartie, les propriétaires des parcelles peuvent, à leur convenance, adhérer à l'ACCA et chasser sur tout son territoire. Les propriétaires non chasseurs peuvent, à leur demande, participer à la vie de l'ACCA.

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE NORD-PAS-DE-CALAIS – PICARDIE

96, rue Jean Moulin - 80000 AMIENS

Tél. 03 22 33 52 00 | Fax 03 22 95 01 63 | nordpicardie@crpf.fr
www.crpfnorpic.fr

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DE L'AISNE / GROUPEMENT SYLVICOLE AXONIEN

Maison de l'Agriculture de l'Aisne - 1, rue René Blondelle - 02007 LAON CEDEX
Tél. 03 23 23 35 06 | Fax : 03 23 23 20 17 | contact@foret-aisne.com

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DE L'OISE / COOPÉRATIVE BOIS-FORÊT

27, rue d'Amiens 60200 MARGNY LES COMPIEGNE

Syndicat : Tél. 03 44 36 00 22 | Fax : 03 44 90 36 01 | syndicat.forestier.oise@wanadoo.fr
Bois-Forêt : Tél. 03 44 90 36 00 | Fax : 03 44 90 36 01 | bois.foret@wanadoo.fr

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DE LA SOMME / COOPÉRATIVE FORESTIÈRE CF2A

96, rue Jean Moulin - 80000 AMIENS

Tél. 03 22 45 35 22 | Fax : 03 22 45 34 02 | Tél. Syndicat : 03 22 95 80 80 | cf2a@nnx.com

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU NORD / COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD

6, place de la Piquerie - 59132 TRELON

Tél 03 27 59 71 27 | Fax : 03 27 59 73 87 | contact@cofnor.com

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU PAS DE CALAIS

28, rue du Moulin - 62134 ERIN

Tél / Télécopie : 03 21 41 81 46 | syndicat-62@foretpriveefrancaise.com

BIBLIOGRAPHIE :

- *La grande faune de nos forêts* - Francis Roucher - Éditions Gerfaut - 2010
- *Chasse et Forêt - L'équilibre Forêt-Gibier* - Christophe Lorgnier de Mesnil - Editions Gerfaut - 2003
- CRPF Provence Alpes Côte d'Azur
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - <http://www.oncfs.gouv.fr/>
- CEMAGREF - *Pour un meilleur équilibre sylvo-cynégétique* - 2008
- CEMAGREF - *Gestion des cervidés* - 2006
- CEMAGREF - *À propos de l'équilibre sylvo-cynégétique et des moyens de l'obtenir* (P.NORMANT - P.BALLON - FKLEIN) RDV Technique N°6 - DNF - Automne 2004

Cette brochure a bénéficié d'un financement du Conseil régional de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais.

Brochure réalisée en décembre 2011 par : Alexandre Mulliez et François Clauze.

Avec la collaboration de Jean-Christophe Fetro, Brice Langlois et Vincent Breton.

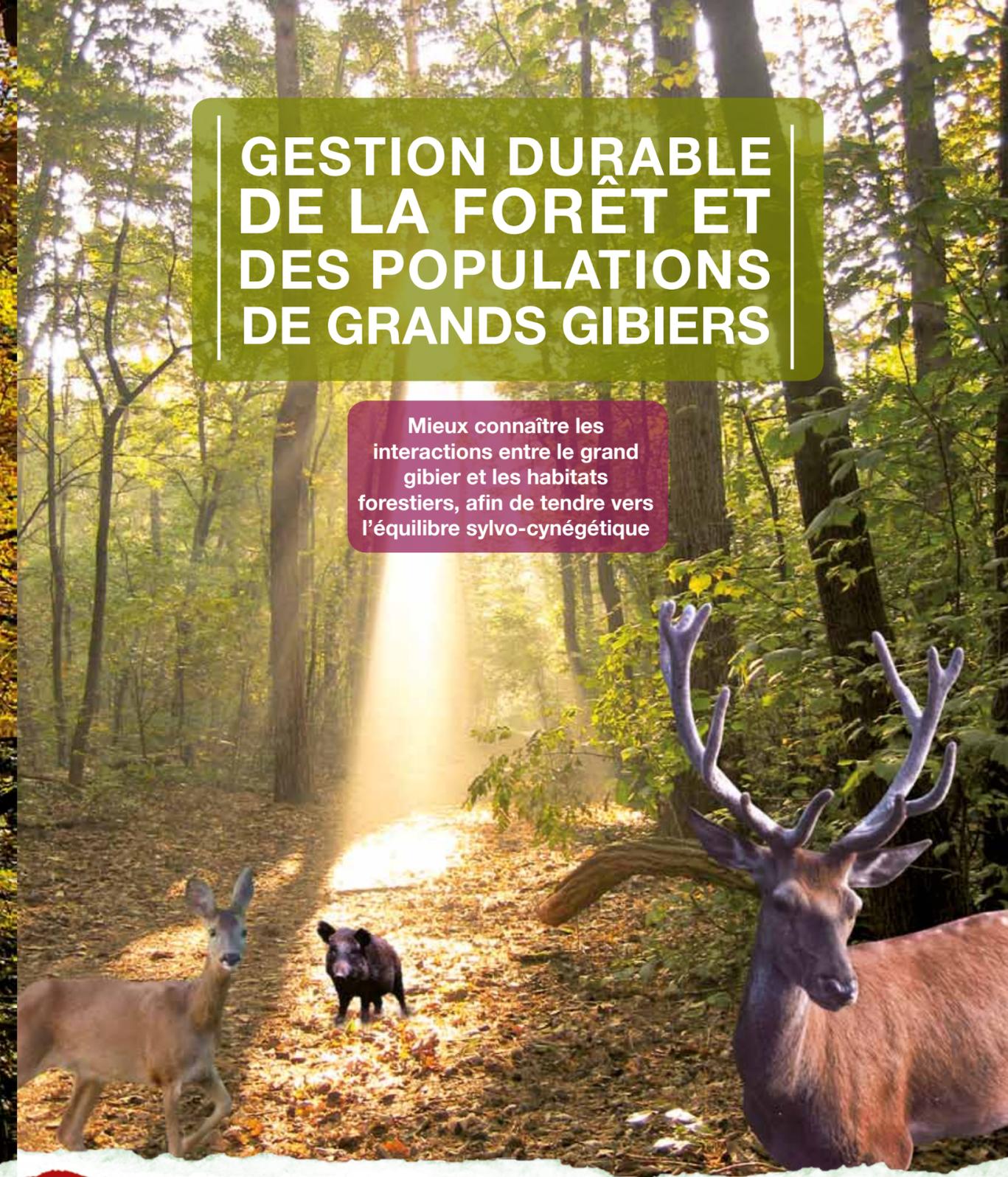
Avec la relecture attentive de Ph. BALLON de l'IRSTEA, vivement remercié pour ses contributions.

© photo : CRPF / ONCFS / D. BOUREL

© Conception graphique : www.grandnord.fr

GESTION DURABLE DE LA FORÊT ET DES POPULATIONS DE GRANDS GIBIERS

Mieux connaître les interactions entre le grand gibier et les habitats forestiers, afin de tendre vers l'équilibre sylvo-cynégétique



À LA RECHERCHE D'INDICATEURS SYLVO-CYNÉGÉTIQUES...



► CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIT CETTE BROCHURE

Le contenu de cette brochure est le fruit du travail d'un groupe constitué de forestiers et de représentants du monde cynégétique. Ce travail a permis de partager des éléments, visant à mieux comprendre les relations forêt-gibier, à travers les seuls enjeux liés à la chasse et à la gestion durable des forêts, intégrant sa dimension économique.

S'inscrivant dans ce contexte, ce document n'intègre pas les questions liées aux équilibres naturels qui font intervenir des facteurs plus complexes qui ne sont pas abordés ici.

► GRAND GIBIER ET FORÊT : DE FAUX AMIS ?

Ces 15 dernières années, les populations de grands animaux ont augmenté de façon importante : certaines ont plus que doublé. Cela a pour conséquence d'exacerber localement les conflits d'intérêts entre chasseurs, forestiers, agriculteurs et associations de protection de la nature.

complexes et difficiles à évaluer et à mesurer.

Si dans les milieux agricoles le niveau d'acceptabilité de l'impact du grand gibier peut être trouvé car quantifié, il n'en est pas de même en forêt.

À titre d'exemple :

- les renouvellements de peuplements et l'entrave que représentent de trop fortes densités de gibiers au sein de leurs parcelles est un sujet sensible chez les propriétaires sylviculteurs,
- les dégâts agricoles et les indemnités que cela représente,
- les accidents de la route commis par la traversée non prévisible des axes routiers par les grands gibiers
- Etc...

En effet, qui peut affirmer des chiffres sur la perte de régénération naturelle de sa forêt, sur la capacité d'accueil, sur le niveau exact de la population de chevreuil ou de cerf ?

Or nous le savons, en fonction de la gestion sylvicole une même forêt peut accueillir une quantité d'animaux très contrastée.

Nous le savons aussi, selon la gestion cynégétique pratiquée, il est possible de doubler, en peu de temps la population d'un bois. Sans indicateurs, il est facile dans ce domaine d'être dans l'erreur et de s'en apercevoir trop tard pour la forêt.

Tant de sujets sur lesquels les acteurs concernés ont souvent des difficultés pour se mettre d'accord car les phénomènes en jeu sont

► UN OBSERVATOIRE POUR PARTAGER DES OUTILS ET DES CONSTATS

Observatoire sur l'Impact du Gibier en zones boisées impulsé par le CRPF Nord-Pas de Calais / Picardie :

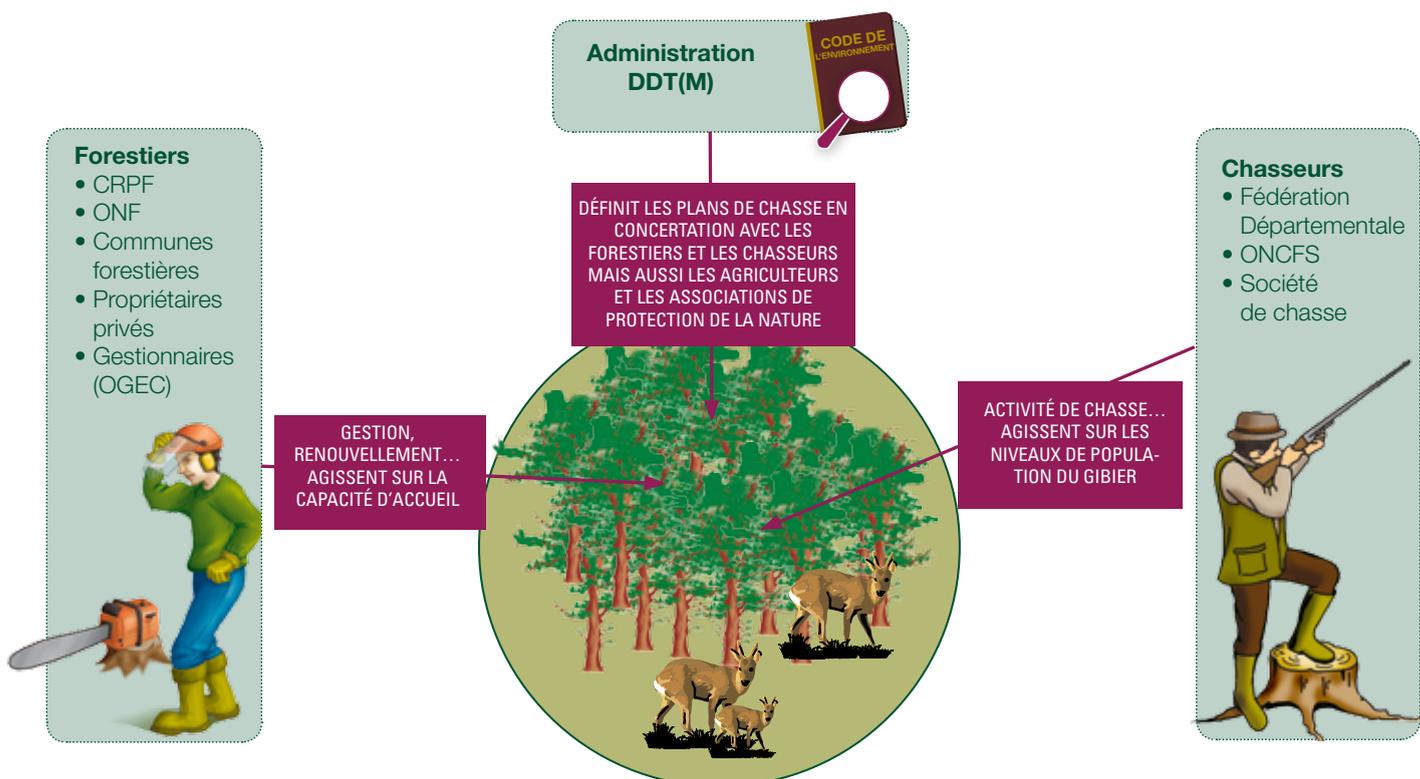
- mise en place depuis début 2008
- comité de pilotage composé du CRPF, de l'O.N.F., des Fédérations Départementales des Chasseurs, de l'O.N.C.F.S et des DDT(M)

Objectifs :

- **Permettre un constat commun** des évolutions de populations et de leurs interactions avec le milieu dans lequel elles évoluent.

- **Travailler ensemble** autour des enjeux d'importance inscrits dans les documents de cadrage sur la faune (Orientation Régionale de Gestion de la Faune sauvage et d'amélioration de ses Habitats) et la gestion durable des forêts privées (Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole, DRA, SRA).

- **Développer également des indicateurs démonstratifs** et objectifs de visualisation dans les massifs où le déséquilibre "Forêt- Gibiers" peut être important.

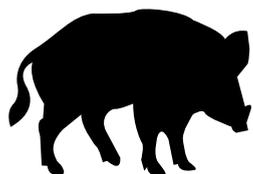


FICHE D'IDENTITÉ DES 3 PRINCIPAUX GRAND GIBIER DE NOS RÉGIONS

Ils occasionnent en forêt certains **impacts négatifs** pour la production (écorçage-frottis-abrutissement pour le cerf, frotti-abrutissement pour le chevreuil, consommation de fruits forestiers, arrachage-frottements pour le sanglier), mais aussi **positifs pour l'environnement** (biodiversité, fertilisation des sols, dissémination des graines, limitation de la végétation d'accompagnement).

LE SANGLIER (*sus scrofa*)

→ **Suidé sédentaire abondamment présent sur nos territoires.**



POIDS mâle : 90-150 kg
femelle : 70-80 kg

HAUTEUR : 55 à 130 cm

LONGUEUR

mâle : 140-165 cm | femelle : 125-145 cm

RÉGIME ALIMENTAIRE : Omnivore

Le sanglier s'adapte à une très vaste diversité de sources alimentaires selon leurs disponibilités au fil des saisons.

- **95 à 97% de matière végétale** : bulbes, racines et rhizomes, tiges de plantes herbacées, feuillages de graminées, fruits et graines
- **moins de 5% de matière animale** : insectes (adulte ou larves), mollusques, lombriciens et autres petits animalcules.
- **Préférence alimentaire** : les fruits forestiers (glands, châtaignes et faines) et céréales : maïs et blé.

Dans le milieu, le sanglier aura besoin d'eau (souilles) et de couverts très denses pour l'abri. Les boisements naturels, lorsqu'ils sont très denses et sur sols humides, constituent des zones de refuge préférentielles.

ACTIVITÉS

Rythme d'activité cyclique avec une phase de repos pendant la période diurne et une phase d'activité à vocation alimentaire durant la nuit.

- Lors de sa phase de repos l'animal se couche à même le sol en creusant une légère déclivité appelée bauge.
- Le temps passé à l'alimentation et le parcours alimentaire est très variable selon les saisons et les disponibilités alimentaires. Il est déterminé en fonction de la distribution spatiale des sources de nourritures et des milieux exploités au fil des saisons.

DOMAINE VITAL

- Pour son occupation spatiale, le sanglier montre une grande sédentarité.
- Types d'habitats fréquentés allant de 500 à 3 000 ha, plus vaste pour les mâles.
- Sous l'effet de la chasse peut atteindre 6 000-7 000 voire 15 000 ha.

αha

REPRODUCTION

- **Espèce polygyne**, le mâle peut s'accoupler à plusieurs femelles.
- La taille de portée d'une laie adulte est de l'ordre de 5-6 marcassins.

GESTION DES POPULATIONS

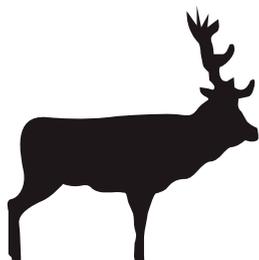
La gestion des populations de sanglier peut s'effectuer de manière efficace sur des unités de surface de l'ordre de 30 000 ha tenant compte des barrières naturelles et artificielles, à l'échelle départementale.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les densités les plus fortes se retrouvent dans les départements du quart Nord-Est de la France, et dans ceux du Sud de la France.

LE CERF ÉLAPHE (*cervus elaphus*)

→ **Adapté aux espaces ouverts, c'est le plus grand de nos cervidés.**



POIDS mâle : 110-250 kg
femelle : 80-150 kg

HAUTEUR : 90 à 145 cm

LONGUEUR

165 à 240 cm

BOIS

Les cerfs perdent leurs bois entre février et mi-avril. La repousse et la minéralisation de nouveaux bois se terminent en juillet-août par la frayure.

REPRODUCTION

- Un seul faon conçu en automne.
- **Gestation** : 240 jours environ.
- **Mise bas** en mai-juin.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les plus fortes populations se situent dans les massifs forestiers de basse altitude et de plaine. Sa présence est généralement attachée aux formations arborées ou arbustives.

ACTIVITÉS

À l'origine le cerf est un animal de milieu ouvert, de steppes. Peu à peu, sous la pression des activités humaines, et principalement l'extension des zones cultivées, il a dû trouver refuge dans les grandes forêts. Le cerf est un animal de grande forêt alternant les sous-bois de futaie bien dégagés, les vastes zones de gagnage (coupes rases, clairières, plantations, pare-feu) et les zones de couverts denses pouvant lui servir d'abri et de refuge.

- **Cycle quotidien** : prises de nourriture espacées, longues phases de rumination, activité diurne si possible.
- **Cycle saisonnier** : ségrégation des groupes matriarcaux et des hardes de mâles, réunion des deux sexes pendant le rut.

ÉTAT DES POPULATIONS

Durant les 20 dernières années, les populations de cerfs ont quadruplé, la superficie colonisée par l'espèce a doublé. En effet le cerf est présent sur quasiment 140 000 km² soit le tiers du territoire national. Les prélèvements cynégétiques nationaux en 2009-2010 étaient de 49 000 têtes (multiplication par 4 depuis 1980)

DOMAINE VITAL

Mâles et femelles adultes sont sédentaires sur leur domaine vital mais leur activité s'organise différemment.

- Le domaine vital d'un mâle adulte évolue entre 1 000 et 5 000 ha, mais ses déplacements montrent de fortes variations saisonnières. On distingue la zone de rut (mi août à novembre) et la zone de repousse des bois (février à juillet). D'octobre à janvier, le cerf circule entre ces deux secteurs. La zone de rut est évidemment riche en biche et se situe donc dans le massif forestier tandis que la zone de repousse des bois est souvent située en périphérie, sur un secteur pauvre en femelles, mais riche en ressources alimentaires.
- En moyenne le domaine vital d'une biche couvre 200 à 700 ha : sa superficie est déterminée par la distribution des sources d'alimentation et des zones de protection. Il lui arrive aussi de se réfugier temporairement sur un secteur éloigné, en particulier en période de chasse : facteur important des déplacements des femelles.

αha

RÉGIME ALIMENTAIRE

Avec son mufle large de tondeur, il est un brouteur peu sélectif. Espèce de milieu ouvert, il recherche les espèces de lumière. Sur une année son régime est majoritairement composé de plantes herbacées, parmi lesquelles les graminées représentent entre le tiers à la moitié de la consommation totale annuelle. Les besoins alimentaires du cerf englobent en proportion à peu près équilibrée une part d'aliments tendres (végétation herbacée), et d'aliments coriaces (écorce, pousses ligneuses, callune, ...) et durs (fruits forestiers). Les besoins alimentaires naturels sont maximaux au printemps et en été (repousse des bois des mâles, fin de gestation et lactation des femelles) et minimaux en hiver. La chasse conduit à une forte augmentation de l'activité hivernale et peut provoquer un besoin supplémentaire à cette saison. Le rythme d'activité est polyphasique : 4 à 6 périodes d'alimentation quotidiennes, dont les plus importantes ont lieu au crépuscule et à l'aube, sont entrecoupées de phases de rumination. En absorbant quotidiennement jusqu'à 30 kg de nourriture, le cerf peut marquer sa présence, d'autant plus nettement qu'il vit en groupe et sélectionne son habitat plus par rapport à la protection offerte qu'à la richesse alimentaire (il peut se concentrer sur des secteurs aux disponibilités alimentaires faibles).

LE CHEVREUIL (*Capreolus capreolus*)

→ Adapté au couvert et à la lisière, c'est le plus petit représentant des cervidés européens.



HAUTEUR : 60 à 80 cm

POIDS

le brocard : 18-30 kg
la chevrette : 16-28 kg

LONGUEUR : 100-125 cm

DOMAINE VITAL

Le chevreuil est par ailleurs un animal à forte territorialité. La surface de ce territoire, en contexte forestier, varie en fonction des caractéristiques du milieu : ainsi, en milieu ouvert le territoire sera de faible surface, alors que celle-ci augmentera si le milieu se ferme. Le chevreuil recherche en fait les zones de transition, de lisière, pour son alimentation. Le milieu fermé lui offrant principalement un abri.

- En automne hiver, mâles et femelles utilisent des domaines vitaux de taille similaires de l'ordre de 20 ha en milieu forestier et de 100 à 150 ha en milieu agricole.
- Au printemps et en été le déterminisme de l'occupation de l'espace est plutôt dicté par des facteurs sociaux. Les mises bas qui ont lieu en mai et l'absence de mobilité des faons durant les premières semaines de vie provoquent une réduction de la taille du domaine vital chez les femelles adultes.
- Le brocard adulte est territorial de mars à fin août. Le territoire d'une surface de l'ordre de 35 ha est délimité par des marquages visuels et olfactifs (grattis, frottis).



BOIS

Présence de bois chez les mâles. Refait de la ramure de novembre à avril.



RÉPRODUCTION

- Le chevreuil est oligogame (1 mâle pour quelques femelles) et son système d'appariement repose sur la territorialité.
- L'espèce est **mono-oestrienne**. L'ovo implantation différée ou diapause embryonnaire est une autre particularité de l'espèce. Après fécondation, l'oeuf parvenu au stade blastula cesse tout développement pendant environ 170 jours. La phase réelle de gestation commence fin décembre début janvier. Elle est de l'ordre de 130 jours. La durée de gravidité est de 300 jours environ. La période des mises bas s'étale du 1^{er} mai au 15 juin.
- 80% des jeunes naissent en 3 semaines soit entre le 15 mai et le 5 juin en forêt de plaine.
- La taille de la portée est généralement de 2 faons (3 jeunes dans les milieux particulièrement favorables).



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Espèce de lisière dotée d'une forte plasticité écologique, le chevreuil occupe dorénavant tous les milieux.



GESTION DES POPULATIONS

La sélectivité alimentaire de l'espèce conduit à une pression d'abroustissement orientée sur les jeunes peuplements (plantations) et sur certaines essences forestières particulièrement sensibles (fruitiers par exemple). La réponse la mieux adaptée consiste à éviter les sur-effectifs et les concentrations d'animaux. Le respect de la capacité d'accueil de l'habitat reste donc dans ce contexte la règle de base.



ACTIVITÉS

Le rythme d'activité polyphasique. Le cycle journalier présente 6 à 12 phases d'activité dont 2 particulièrement marquées au lever du jour et à la tombée de la nuit.

- **Cycle quotidien** : Prises de nourriture fréquentes / Phases de repos courtes / Alternances brèves d'activité.
- **Cycle saisonnier** : Territoires abritant les 2 sexes / Petites unités "familiales" / En hiver, groupements fluides.



ÉTAT DES POPULATIONS

L'effectif de chevreuils au niveau national est de l'ordre de **1 500 000 têtes**. Les populations les plus développées se situent dans le **quart nord-est** (Bas Rhin, Moselle, Meuse, Haute Marne, Vosges) et le **sud-ouest** (Landes, Gironde, Dordogne). La dernière enquête relative au plan de chasse effectuée pour la saison 2009-2010 indique un prélèvement de l'ordre de **507 500 chevreuils**. (Réseau de correspondant "cervidés-sanglier" 2010).



RÉGIME ALIMENTAIRE

Avec son museau étroit de cueilleur, le chevreuil est très sélectif et recherche une alimentation riche et diversifiée.

- En milieu forestier, les rameaux et les feuilles des végétaux ligneux et semi-ligneux sont prépondérants dans le régime alimentaire.
- La plus grande partie est fournie par les semi-ligneux et en particulier le lierre et la ronce ainsi que la callune, la myrtille, l'airelle et le framboisier. Les essences ligneuses à feuilles caduques sont surtout utilisées durant la phase végétative (printemps été).
- **Essences favorites** : le chêne (*Quercus* sp.), le charme (*Carpinus betulus*), l'orme (*Ulmus Campestris*), les érables (*Acer* sp.), et les cornouillers (*Cornus* sp.). Parmi les résineux le sapin (*Abies alba*) et le pin maritime (*Pinus pinaster*) sont particulièrement recherchés.
- La consommation des plantes herbacées bien que régulière reste cependant faible à l'exception de la période de redémarrage de la végétation au printemps quand les plantes présentent une haute digestibilité et une forte valeur nutritionnelle. En milieu agricole, le chevreuil de plaine se nourrit surtout de céréales d'hiver, colza, luzerne et betteraves.



	CHEVREUIL	CERF	SANGLIER
RUT	Juillet-août	Sept-oct	Décembre
CHUTE DES BOIS	Novembre	Mars	-
GESTATION	10 mois	8 mois	4 mois
NAISSANCES	Mai-juin	mai	Toute l'année
NOMBRE DE JEUNES (en moyenne)	1 ou 2	1	3 à 7
TAUX D'ACCROISSEMENT	35%	25%	100%
PRÉLÈVEMENT	35%	20-30%	50%

Source :
ONCFS - www.oncfs.gouv.fr
La grande faune de nos Forêts - Francis Roucher - Éditions Gerfaut

► Facteur de régulation des populations : LA CHASSE

Compte tenu de sa pratique actuelle, la chasse est plutôt à l'origine de l'accroissement des populations par une forte tendance à la capitalisation des animaux reproducteurs. Une gestion trop conservatrice est souvent génératrice d'importants problèmes locaux dus à des déséquilibres forts entre les densités de populations et la **capacité d'accueil** du milieu. Il conviendra donc de mettre au point des méthodes de suivis indiciaires permettant d'apprécier au mieux l'évolution des effectifs, si possible en temps réel, pour pouvoir réagir de façon appropriée aux problèmes naissants. La réflexion sur la détermination de plan de chasse doit s'inscrire dans cette perspective.



LA SITUATION ACTUELLE ET SON ÉVOLUTION



L'Europe a connu une expansion de la forêt pendant le XX^e siècle qui a contribué pour partie à l'augmentation des populations de cervidés sur l'ensemble de l'hémisphère nord. De plus les changements climatiques (hivers moins rudes) et la mise en place de plans de chasse ont conduit à une expansion remarquable des cervidés. À l'heure actuelle, le chevreuil est présent dans la quasi-totalité des forêts françaises, le cerf est présent dans près de la moitié de celles-ci. Dans un même temps, la gestion sylvicole a essentiellement visé l'augmentation de la production de bois et n'a pas intégré la présence des ongulés, avec pour conséquence probable une fragilisation des peuplements forestiers aux influences des herbivores sauvages. La situation actuelle est donc préoccupante car les cervidés sont la cause de pertes économiques pour la foresterie et l'agriculture, et impactent aussi la diversité végétale spontanée.

D'après l'ONCFS

↑ Une augmentation généralisée des populations de gibier
Cf. graphique ci-dessous



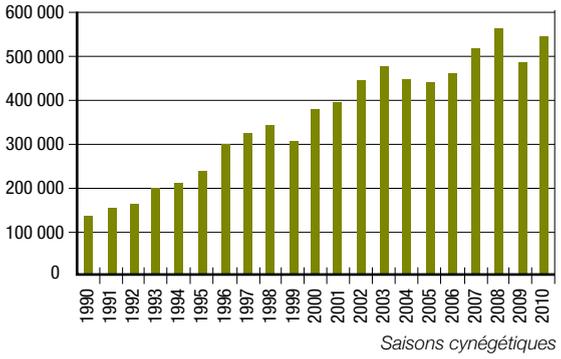
↓ Une mobilisation des bois en forêt insuffisante
«on ne récolte que 57 % de la croissance annuelle de la forêt» (Luc Bouvarel, directeur général de la Fédération des forestiers privés de France (FFPF))
Source : Le figaro - La forêt française largement sous-exploitée - 23/11/11



⚠ Toutes ces données mettent en avant un risque évident de déséquilibre, parfois intense localement.

SANGLIER

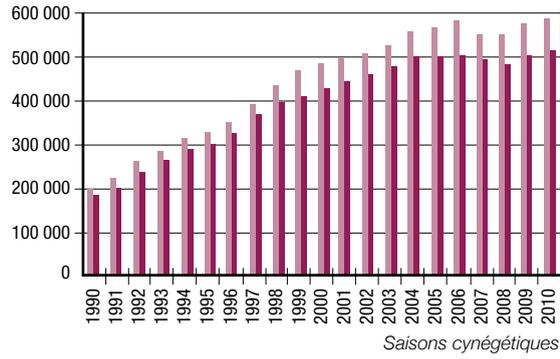
Évolution des prélèvements de sanglier par saison de chasse



■ Réalisations hors enclos parcs
Source Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC

CHEVREUIL

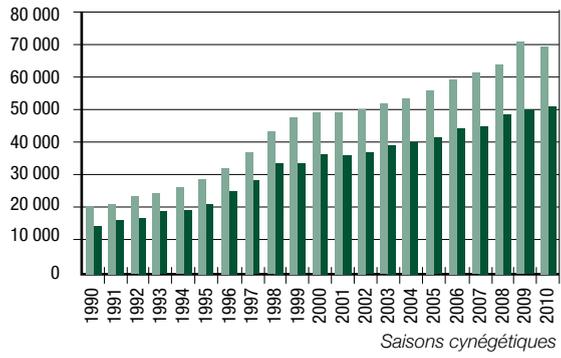
Prélèvements départementaux du chevreuil : évolution du tableau de chasse national de 1990 à 2010



■ Réalisations hors parcs et enclos ■ Attributions hors parcs et enclos
Source Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC

CERF

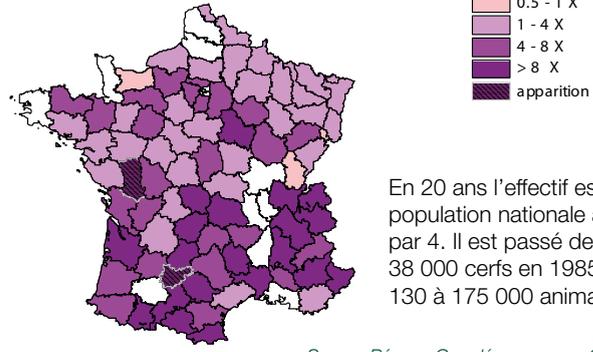
Prélèvements départementaux du cerf : évolution du tableau de chasse national de 1990 à 2010



■ Réalisations hors parcs et enclos ■ Attributions hors parcs et enclos
Source Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC

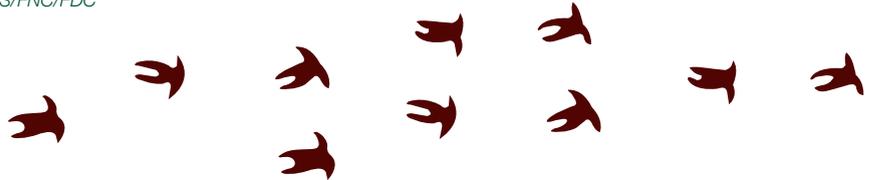
Évolution des populations du cerf de 1985 à 2005

Coefficients multiplicateurs (1985 à 2005)



En 20 ans l'effectif estimé de la population nationale a été multiplié par 4. Il est passé de près de 38 000 cerfs en 1985 à environ 130 à 175 000 animaux en 2005.

Source Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC



LES DÉGÂTS SYLVICOLES

C'est en visant à satisfaire ses besoins naturels - alimentation et reproduction - que le grand gibier peut exercer des dégradations sur le milieu. Certaines sont mineures et relèvent de la vie normale de la forêt; d'autres trahissent un déséquilibre flagrant et peuvent être très pénalisantes pour l'avenir des peuplements.

SAVOIR IDENTIFIER LES DÉGÂTS DU GIBIER

	Dégâts "alimentaires"	Dégâts "Comportementaux"
Cerf 	Abroustissement : consommation des bourgeons et jeunes pousses jusqu'à 1,70 m et plus en cas de neige ou si le cerf est coiffé (mâle avec des bois); il lui arrive de briser des branches avec ses bois. Écorçage : prélèvement de lambeaux d'écorce sur des arbres ayant une écorce lisse, en période de montée de sève et en fin d'hiver.	Frottis de brame : frottement de l'écorce avec les bois pour le marquage du territoire en période de rut sur jeunes arbres de 1 à 1,70 m de hauteur et de 3 à 5 cm de diamètre. Frottis de frayure : liés à la physiologie, les cervidés au moment du changement de tête (perte et remplacement des bois) frottent leurs bois pour faire tomber le velours les recouvrant.
Chevreuil 	Abroustissement : Consommation des bourgeons et jeunes pousses jusqu'à 1,20 m.	Frottis territorial : frottement de l'écorce avec les bois pour le marquage du territoire en période de rut sur arbustes. Frottis jusqu'à 0,8 m de haut sur des tiges flexibles d'un diamètre maximum de 3 cm. Frottis de frayure : idem cerf.
Sanglier 	Sol fouillé et retourné pour rechercher : vers, larves, insectes, racines et fruits forestiers (glands). Déterrage ou arrachage de jeunes plants fraîchement plantés et dégradations de voiries forestières par affouillements en cas de fortes concentrations d'animaux en forêt.	Le sanglier se frotte contre les arbres pour se débarrasser des parasites. Ces frottis répétés contre les troncs finissent par détériorer complètement les arbres, mais cela reste très localisé.

CONSÉQUENCES SYLVICOLES DES DÉGÂTS DU GIBIER

En sylviculture régulière, les peuplements sensibles à l'abroustissement et au frottis ont généralement moins de 10 ans; l'écorçage affecte quant à lui essentiellement des arbres âgés de 10 à 20 ans. Ces valeurs indicatives sont à moduler en fonction des essences de reboisement et de leurs modes de régénération.

	Essences visées	Conséquences sylvicoles
 Abroustissement	Essences sensibles : merisier, frêne, chênes, châtaigner... Essences moyennement sensibles : érable, hêtre, noyer, sapin.	Des déformations, des retards de croissance et des apparitions de fourches s'ensuivent et, en cas d'atteintes répétées, l'adoption d'un port buissonnant de l'arbre de manière irréversible.
 Ecorçage	Sur les essences à bois tendre et écorce lisse : frênes, peupliers, saules, châtaigniers et tous les résineux. Des résineux de plus de 30 cm de diamètre peuvent être écorcés par les cerfs et dépérir.	Altère le bois et favorise le développement de parasites, de maladies et de dessèchements de la tige. Les lanières arrachées peuvent aller jusqu'au premières grosses branches.
 Frottis	Frottis territorial : sur des essences type pins cèdre, épicéa, merisier, frêne, peupliers, hêtre, érable; Frottis de frayure : sur toute essence forestière.	Cassures et dessèchement des tiges. Marque des bois sur les troncs, branches cassées, absence anormale de feuilles, piétinement intensif au pied de l'arbre.

QUELQUES EXEMPLES DONNANT LIEU À DES PERTES FINANCIÈRES LORS D'UN DÉSÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE MARQUÉ

On parle de dégâts lorsqu'on constate une concentration, une répétition voire une permanence dans le temps de dégradations touchant des essences de production. Ces dégâts aux jeunes peuplements ont des répercussions directes au plan économique en obligeant le propriétaire à effectuer des investissements supplémentaires (protection des arbres, remplacement d'arbres détruits, retard de croissance induisant des dégagements prolongés...). Dans les cas extrêmes, on peut assister à l'anéantissement d'un jeune boisement.

Peuplements en situations de déséquilibre	Constats	Solution technique	Surcoût
Régénération naturelles d'essences précieuses ou mélangées	Disparition quasi complète des essences dites appétantes comme le merisier. Un pourcentage important d'autres essences comme le frêne, l'érable ou le châtaignier est frotté ou abrousti et présente des aspects fourchus.	Enrichissement de 200 plants à l'hectare. Mise en place de protections de 1,2 m sur les plants introduits.	590 € à 1071 € H.T./ha
Plantation feuillues	Des frottis et des abroustissements sont visibles et surtout forment des parquets entiers totalement détruits. La densité n'est plus suffisante pour mener à bien un boisement en plein. La densité est inférieure aux densités tolérables de 400 ou 700 à 5 ans.	Regarnis pour arriver à 400 ou 700 plants /ha. Mise en place de protections.	450 € H.T. / 100 plants
Suite à un balivage, une éclaircie ou une plantation	Ecorçage des tiges d'avenir : Châtaignier, Chêne rouge, Frêne, Douglas, peupliers... La densité des tiges non écorcées est inférieure à 200 dans le cas du châtaignier, du douglas et à 100 dans le cas de certains peupliers.	Mise en place de protections individuelles grillagées de 1,80 m de hauteur.	674 € à 2021 € H.T./ha

Source : données CRPF Nord -Picardie / JANVIER 2011



La contrainte technique et économique des dégâts de gibier lorsqu'ils sont importants, peut avoir pour conséquence indirecte une réticence des forestiers pour renouveler leurs forêts, ce qui aggrave encore la situation en réduisant la capacité d'accueil.

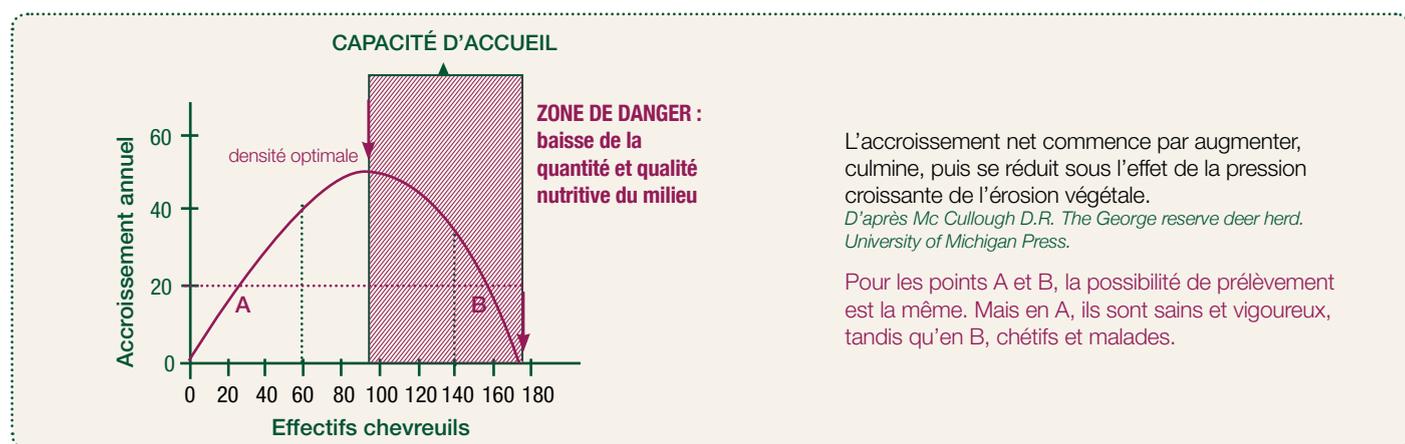
C'EST LA CAPACITÉ D'ACCUEIL D'UNE FORÊT QUI DÉTERMINE LE NIVEAU DE POPULATION OPTIMAL DU GIBIER

DÉFINITION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL : C'est la combinaison entre la **disponibilité alimentaire** (nourriture accessible aux animaux) et le **refuge** (protection naturelle contre les intempéries et le dérangement). La **capacité d'accueil optimale** est le seuil du niveau de population au-delà duquel l'accroissement annuel de cette population diminue et les milieux forestiers commencent à se dégrader.

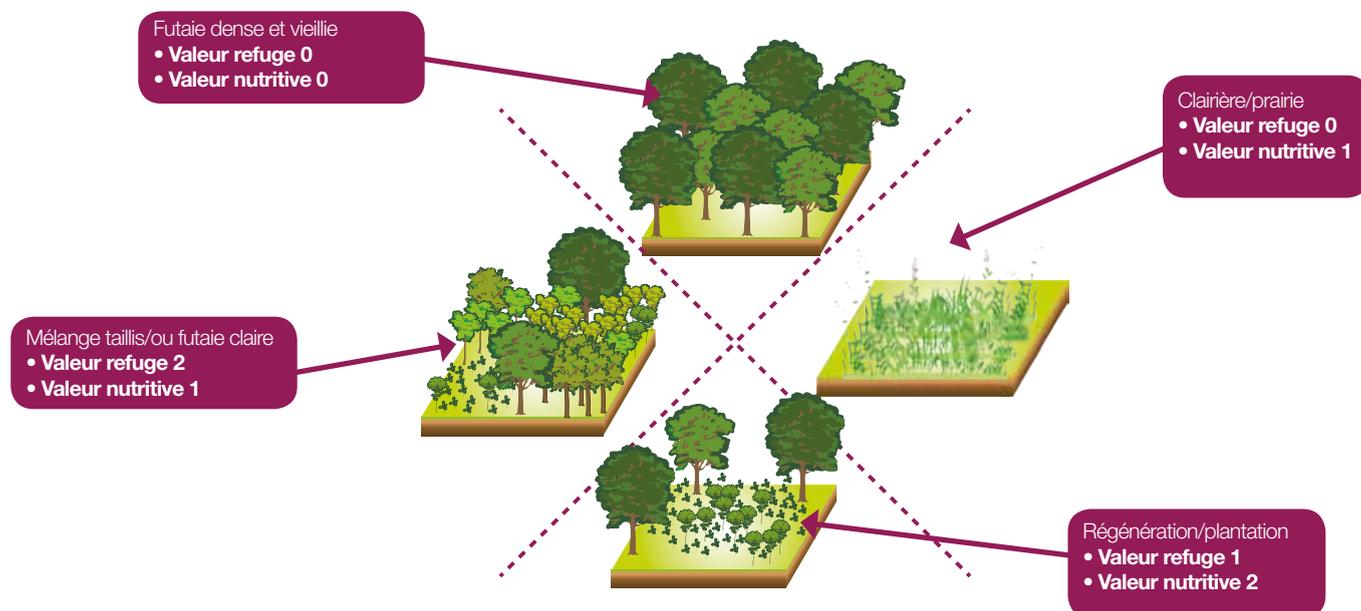
La capacité d'accueil d'un bois pour le gibier est liée aux facteurs suivants :

	FAIBLE CAPACITÉ D'ACCUEIL	FORTE CAPACITÉ D'ACCUEIL
LA NATURE DES SOLS	<ul style="list-style-type: none"> • Un sol acide • De la fougère aigle • Une végétation peu développée 	<ul style="list-style-type: none"> • Un sol riche • Une végétation vigoureuse dominée par la ronce
LE DEGRÉ D'OUVERTURE DES PEUPELEMENTS	Vieux peuplements fermés avec absence de végétation au sol	<ul style="list-style-type: none"> • Peuplements diversifiés en âge • Régulièrement éclaircie
LES VOIES D'ACCÈS	Chemins étroits	<ul style="list-style-type: none"> • Larges pistes • Cloisonnement nombreux • Milieux variés • Zone de gagnage
LES CONDITIONS CLIMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse prolongée • Faible fructification 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions optimales • Forte fructification

Potentialités reproductrices d'une population en relation avec son milieu de vie



La densité du couvert végétal est déterminante





CE QUI AUGMENTE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

• Régénérer en moyenne 1/100^e de la surface de son bois tous les ans.

▶ Effets recherchés : favoriser la diversité d'essences, augmenter l'offre alimentaire sur la parcelle et limiter les coûts d'investissement sur des zones non adaptées.

• Réaliser des élagages et des éclaircies précoces et régulières au profit des arbres objectifs lors des coupes d'amélioration pour apporter plus de lumière et favoriser le développement de végétaux au sol.

▶ Effets recherchés : favoriser les strates herbacées et arbustives du sous-étage augmentant ainsi les possibilités alimentaires et de refuge pour les animaux.

• Entretenir un réseau de cloisonnement dense dans les jeunes peuplements. La mise en lumière de bandes de 2 à 4 mètres de large, disposées tous les 4 à 6 m, contribue à augmenter la diversité floristique et l'offre alimentaire pour la faune.

• Élargir la piste principale de son bois. Les peuplements situés de part et d'autre du chemin peuvent être éclaircis pour favoriser le développement d'une végétation basse de bordure et les effets de lisières internes à la forêt, qui sont favorables pour le chevreuil, et favorise les actions de chasse.

• Baliver le taillis, ce qui permet d'augmenter la ressource alimentaire et maintenir des zones de refuge. Cela permet aussi de diversifier les essences et de conserver les arbres producteurs de graines.

CE QUI DIMINUE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL



• Ne pas régénérer les parcelles aux peuplements murs et denses.

• Ne pas effectuer d'éclaircies dans les jeunes peuplements ou les peuplements adultes.

• Ne pas effectuer de coupes de bois de façon régulière, ce qui empêche l'arrivée de lumière au sol et le développement de la végétation, qui est synonyme de ressource alimentaire et de refuge pour la faune.

• Mettre en place des clôtures pour protéger les parcelles. Installer des clôtures non franchissables par le grand gibier limite les échanges de populations et la libre circulation du gibier (risque de concentration des animaux).

• Délaisser la gestion forestière au profit unique de la gestion cynégétique engendre un vieillissement des peuplements et des difficultés pour leur renouvellement.

• Indirectement, effectuer un agrainage intensif sur son territoire, inféode les animaux et ne diminue en rien les problèmes de dégâts forestiers (écorçage...) et peut, hors période des semis de cultures agricoles, aboutir à des déséquilibres de population de grand gibier.



Dans un bois c'est donc la capacité d'accueil qui détermine le nombre d'animaux que le milieu peut supporter. Si l'on peut améliorer cette capacité par l'ouverture des peuplements, il est également important de souligner que celle-ci doit aussi répondre aux objectifs de gestion durable des forêts définis dans les documents de gestion.



QUELQUES VALEURS

3 à 6 sangliers pour 100 ha.
C'est le seuil de densité que fixe l'ONF dans les forêts domaniales. Dès que ce seuil est franchi, l'ONF estime qu'il faut intervenir pour réguler la population.

Source : ONF

Quantité de gibier maximale : 400 kg / 100 ha (toutes espèces confondues avant reproduction)

Source : B. Collin / Prés. du Syndicat des propriétaires forestiers. (Dép. 59) Nos chasses-Nov. 2009

La densité biologiquement supportable varie :
• de 1 à 5 chevreuil/ 100 ha pour les forêts très pauvres , dans des résineux par ex.
• de 20 à 60 chevreuils/100 ha pour des forêts très riches et diversifiées, dans des taillis sous futaie de feuillus par ex.

Sources : Forêt entreprise N°167 - Mars 2006



Ces chiffres, issus de la bibliographie, illustrent bien le risque lié à l'annonce de densité d'animaux optimum ou du seuil : en effet, ces chiffres sont liés à de nombreux facteurs (nombre d'espèces présentes, richesse du milieu, capacité d'accueil, etc...) qui font que détachés de leur contexte, ils peuvent ne plus être adaptés.



QU'EST CE QUE L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE ?

DÉFINITION :

- **Selon l'article L425-4 du code de l'environnement :** L'équilibre agro-sylvo-cynégétique consiste à rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles.
- **Selon le code forestier :** Art. L. 1^{er} du Code Forestier précise que « le développement durable des forêts implique un équilibre sylvo-cynégétique harmonieux permettant la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire. Cet équilibre est atteint notamment par l'application du plan de chasse ». L'équilibre sylvo-cynégétique consiste à trouver le juste milieu entre les effectifs des populations de gibier et la capacité d'accueil du milieu. Au-delà de cet équilibre, la forêt se dégrade et les populations de gibier perdent en vigueur.

► LES OUTILS POUR ÉVALUER L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE ?

Il n'existe pas un indicateur unique et efficace pour évaluer l'équilibre sylvo-cynégétique, ni un seuil généralisable. Pour évaluer cet équilibre, il est nécessaire d'analyser plusieurs indicateurs.



Les zones de gagnage du chevreuil...

Les Indicateurs de population de gibier

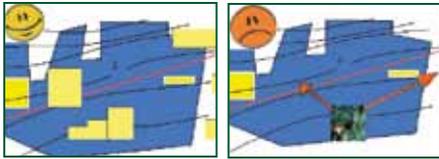
	Méthode	+	Avantages	-	Inconvénients
L'indice phare CERF	Comparaison du nombre d'individus observés chaque année, au cours de la nuit, le long de parcours prédéfini, par des équipes d'observateurs munies de véhicules et de phares mobiles.		Donne une estimation d'individus, par groupe ou harde et de proportions de classes d'âges.		Sur autorisation préfectorale. Difficulté pour bien quantifier la population.
Indice kilométrique d'abondance. IKA/ CHEVREUIL	C'est le nombre de chevreuils observés par km le long d'un trajet prédéfini, parcouru à l'aube et au crépuscule en fin d'hiver.		Nécessite une pression d'observation relativement importante. Peut être effectuée avec l'aide des chasseurs qui réalisent des circuits sur leurs territoires de chasse.		Doit être réalisé 3 à 5 fois pour espérer avoir une donnée fiable.
Taux de réalisation de plan de chasse et indices cynégétiques	Données fournies par les chasseurs et recueillies à l'aide du carnet de battues (prélèvements).		L'augmentation du prélèvement traduirait une bonne dynamique de la population. Méthode tributaire de l'effort de chasse et des consignes de tirs sur les différents secteurs forestiers.		Donnée incertaine quand la déclaration est dite de « fin d'année ». Non réalisation possible du plan de chasse et bracelet fermé.
Dénombrements des groupes matriarcaux	Comptage du nombre de jeunes par femelle. À réaliser en fin de saison de chasse.		Méthode fiable.		Pour le cerf et le chevreuil, elle ne comptabilise pas les jeunes mâles qui sont très mobiles et les mâles âgés qui sont éloignés des femelles dès la fin du rut.
La poussée sur secteur CHEVREUIL	Elle nécessite des observateurs mobiles chargés de mettre en mouvement les animaux, et des observateurs fixes qui notent tous les déplacements des chevreuils.		Utilisée lorsque la population est importante (de 10 à 25 chevreuils aux 100 ha), avec chemins permettant d'observer les animaux.		Nécessite un nombre important d'observateurs (environ 25 à 30 personnes pour un échantillon de 100 à 120 ha). Plusieurs interprétations possibles.
La battue totale CHEVREUIL	Battues « à blanc » destinées à vider un territoire des animaux qui y sont remisés.		La battue est utilisée lorsque la densité est élevée (plus de 25 chevreuils aux 100 ha) ou que les massifs sont isolés.		Pour une traque de 100 ha, 80 à 100 personnes sont nécessaires. Méthode lourde avec un résultat incertain qui ne renseigne pas sur l'accroissement et la santé de la population.

► Indicateurs de niveau de population du gibier moins intéressants que les précédents car peu fiables

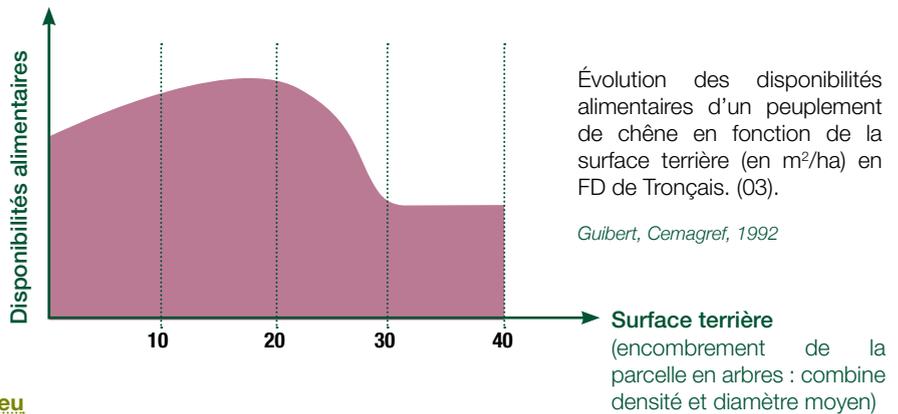
▶ LES INDICATEURS FORESTIERS POUR GARANTIR L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

Le nombre de parcelles en régénération

La multiplication des zones de régénération (ci-dessous à gauche) et leur meilleure répartition sur l'ensemble du massif permet de réduire les dégâts du gibier sur les plantations comme sur les régénérations



La surface terrière



Les Indicateurs d'interactions population et milieu

	Définition	Avantages	Inconvénients
Indices biométriques (poids, taille, âge, sexe...) CHEVREUIL	Indicateur de condition : poids des chevillards tués, masse corporelle... Indicateur de constitution : longueur du maxillaire inférieur, longueur des os... renseignent sur la qualité du développement des animaux.	L'analyse du poids des chevillards est un bon indicateur de surdensité car leur poids diminue significativement en cas de surdensité. Méthode démonstrative et peu coûteuse.	Les remontés d'informations concernant l'analyse de la dépouille des animaux prélevés ne sont pas faciles à centraliser et analyser.
Indice de brame CERF	Cette méthode donne la répartition des places de brame sur l'ensemble des massifs suivis.	Permet de savoir si le niveau des populations est compatible avec la capacité d'accueil du milieu (succès reproducteur).	La pertinence des données recueillies est dépendante de multiples facteurs bioclimatiques. Réalisation sur une période courte de l'année.
Indice de consommation IC	Cet indice mesure la pression de consommation de gibier sur les ligneux et semi-ligneux par l'observation d'au moins 150 placettes d'1 m ² dans un même massif.	Méthode simple, facile et rapide à mettre en œuvre. Les observations réalisées sont fiables. L'évolution de cet indicateur permet d'étayer la demande de plan de chasse.	Elle ne permet pas, seule, de statuer sur l'évolution de telle ou telle espèce animale. À réaliser sur l'ensemble du massif fréquenté par les animaux et non pas uniquement sur quelques ha très fréquentés car nouvellement régénérés.
Taux de dégâts dans les régénérations	Suivi de l'abroustissement, des frottis et des écorçages dans les parcelles en régénération naturelle ou artificielle.	Permet de déceler des altérations du milieu et l'importance des dégâts forestiers.	Pas de protocole défini (niveau-degré maximum et minimum)

▶ SAVOIR OBSERVER LA FORÊT, LES CERVIDÉS ET ÉVALUER UN ÉTAT D'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

J'OBSERVE SUR LE TERRAIN	J'ÉVALUE L'ÉTAT D'ÉQUILIBRE FORÊT/ CERVIDÉS ET SES CONSÉQUENCES	J'INTERVIENS
<p>1 Des dégâts importants sur les essences forestières spontanées, des régénérations naturelles compromises, des taillis qui ne se renouvellent pas.</p> <p>+ Des animaux affaiblis avec de faibles masses corporelles et peu de naissances.</p>	<p>Déséquilibre très important.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour conserver l'état boisé. • Risque d'appauvrissement des sols, et de la diversité des essences forestières. • Disponibilités alimentaires insuffisantes. • Dévalorisation du patrimoine forestier et cynégétique. 	<p>Rapidement en terme de prélèvement des effectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter et appliquer les plans de chasse, • Rééquilibrer le ratio mâles/femelles en tirant plus de femelles.
<p>2 Des dégâts importants sur les essences forestières spontanées et des régénérations naturelles compromises. La forêt se renouvelle mal.</p> <p>+ Bon état général des animaux.</p>	<p>Vers un déséquilibre.</p> <p>Le territoire n'est plus adapté à l'effectif présent. Les disponibilités alimentaires naturelles vont devenir insuffisantes. La qualité sylvicole des arbres est compromise (fourches, retards de croissance). Des pertes importantes sur la valeur marchande des arbres dans les années à venir. Risque d'aboutir au cas N°1</p>	<p>Sans tarder sur l'aménagement de l'espace forestier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser la ressource alimentaire naturelle pour le gibier. • contrôler judicieusement les populations de cervidés avec le plan de chasse. • pratiquer une sylviculture adaptée.
<p>3 Des dégâts épars sur des peuplements ou des essences sensibles.</p> <p>+ Bon état général des animaux.</p>	<p>Pas de déséquilibre</p>	<p>En surveillant régulièrement les parcelles sensibles.</p>

D'après le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile-de-France et du Centre

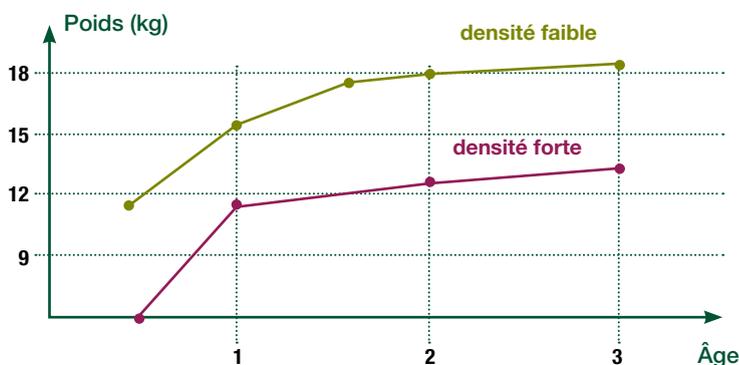
L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE EST AU CROISEMENT DE TROIS FACTEURS : LA DENSITÉ DU GIBIER, LA RICHESSE DU MILIEU ET LE TYPE DE SYLVICULTURE

La **densité biologiquement optimale (DBO)** pour le milieu correspond au niveau où les populations animales ont la meilleure «performance biologique». Il s'agit du niveau jusqu'auquel les populations se développent sans être contraintes par les conditions offertes par le milieu. La performance biologique de la population décroît quand sa densité augmente. Cette densité optimale est évidemment fluctuante dans le temps (comme dans l'espace) en fonction des actions sylvicoles entreprises.

La **densité économiquement supportable (DES)** correspond au niveau jusqu'auquel la population animale ne vient pas remettre en cause les objectifs économiques dévolus à la forêt. À densité égale, l'impact du gibier sera plus dommageable sur station pauvre que sur station riche.

► VITESSE DE CROISSANCE DES CHEVREUILS EN FONCTION DE LEUR DENSITÉ DANS LE MILIEU AMBIANT

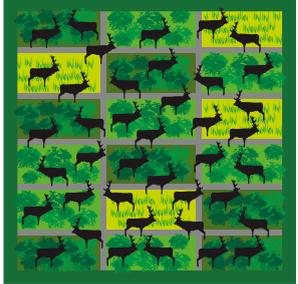
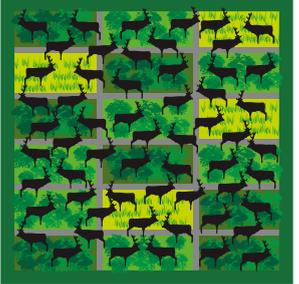
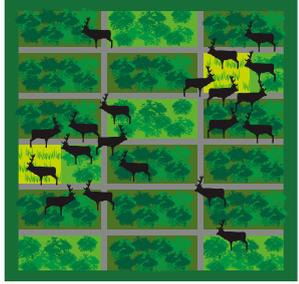
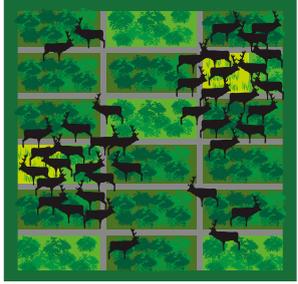
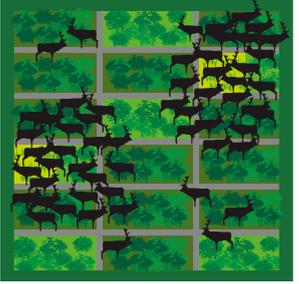
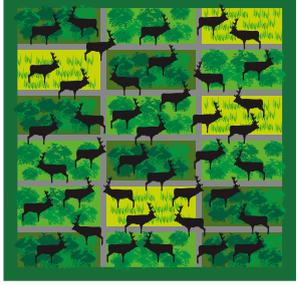
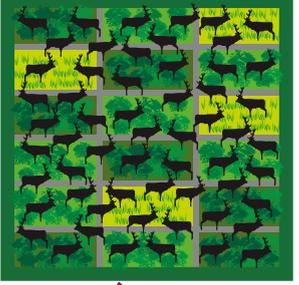
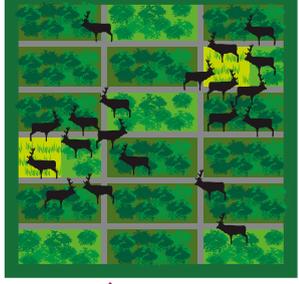
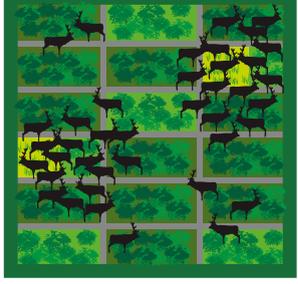
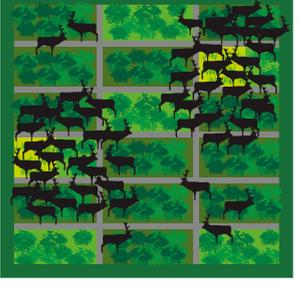
Quand la population est en équilibre avec les ressources alimentaires de son milieu de vie, la croissance des jeunes est rapide. Ils atteignent leur poids d'adulte en 18 mois. À saturation de leur milieu de vie, la qualité et la quantité de nourriture diminuant, leur croissance devient lente et plafonne à un faible poids. Il revient au propriétaire de maintenir les effectifs de population à un niveau compatible avec la régénération naturelle de la forêt et avec la meilleure qualité physique des individus.



D'après : A.LOUDON (1979) - *The control of the Rose Deer Populations*



À sylviculture équivalente dans un milieu riche ou pauvre, la densité idéale semble être atteignable. Toutefois, il faut éviter les concentrations de gibier dans les secteurs les plus attractifs, car elle est inadaptée à la capacité d'accueil du milieu.

Exemple de peuplements et de densité dans un bois de 100 ha	Densité moyenne	Densité élevée	Densité forte
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt riche (ronce qui domine) • Sylviculture dynamique (équilibre des classes d'âges, éclaircies régulières des peuplements) 	 	 	 
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt riche (ronce qui domine) • Sylviculture faible (peuplements âgés et denses dominants, absence de parcelles en régénération) 	 	 	 
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt pauvre (fougère aigle qui domine) • Sylviculture dynamique (équilibre des classes d'âges, éclaircies régulières des peuplements) 	 	 	 
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt pauvre (fougère aigle qui domine) • Sylviculture faible (peuplements âgés et denses dominants, absence de parcelles en régénération) 	 	 	 

Légende

	Régénération / plantation		▶ Équilibre entre capacité d'accueil du milieu et densité de grands animaux.
	Futaie claire		▶ Équilibre vers Déséquilibre
	Futaie dense et vieillie		▶ Déséquilibre entre capacité d'accueil du milieu et densité de grands animaux.

LE PLAN DE CHASSE : L'OUTIL DE RÉGULATION DES POPULATIONS DE GIBIER

DÉFINITION :

Qu'est ce que le plan de chasse ? La loi « chasse » du 26 juillet 2000 précise que le plan de chasse doit avoir pour objectif, non seulement d'assurer le développement durable des populations de gibier, mais aussi de préserver leurs habitats naturels, c'est-à-dire la qualité et la pérennité des écosystèmes accueillant le gibier. Ce plan fixe le nombre d'animaux qui peuvent et doivent être prélevés par les chasseurs au cours d'une saison, dans une population donnée.

L'article L. 425-3-1 précise encore que le plan de chasse doit assurer un équilibre sylvo-cynégétique permettant la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire.

OBJECTIFS

Objectifs du plan de chasse.

→ ajuster la population d'animaux à la capacité d'accueil biologique

→ maintenir une bonne structure des populations en orientant les prélèvements par sexes et classes d'âge.

Le plan de chasse qualitatif :

- Maîtriser le sex-ratio par la règle des trois tiers.
- Pour une densité normale de grand gibier un tiers des animaux doit être prélevé.
- La méthode la plus simple est de proposer un tir composé de 1/3 de jeunes, 1/3 de femelles et 1/3 de mâles.
- Afin d'assurer un prélèvement respectant réellement cette proportion, il est préférable d'amender les attributions en prenant en compte les différences de taux de réalisation qui peuvent exister entre les jeunes, les femelles et les mâles, à l'échelon du département ou de l'unité de gestion.
- Défauts en cas de surpopulation : on ose peu prélever de peur de se tromper de sexe.

Quelles espèces sont concernées ?

→ Liste des espèces à prélever sur le territoire national : décret en Conseil d'État Dans le Nord Pas de Calais / Picardie : Chevreuil et Cerf

→ Pour le sanglier, non couvert par un plan à l'échelon national => plan de chasse mis en œuvre par la FDC. C'est le cas dans l'Aisne, le Nord et le Pas-de-Calais.

→ Autre espèce de gibier, selon les préconisations du SDGC ► par le préfet

Durée et détermination de l'enveloppe d'attribution

- Le plan de chasse est annuel, sauf dans l'Aisne : 3 ans
- Le préfet, prenant en compte les orientations du schéma départemental de gestion cynégétique, fixe le quota annuel des plans de chasse par espèce (minimum et maximum) et éventuellement leur répartition par sexe ou par âge; il agit sur proposition de la DDT(M) et après avis du conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage

Qui peut demander un plan de chasse ?

Toute personne physique ou morale qui détient le droit de chasse sur un territoire peut obtenir un plan de chasse individuel, à condition d'en

faire la demande, selon les délais prescrits. Celle-ci doit être renouvelée chaque année. Elle est adressée pour les terrains privés au président de la fédération départementale des chasseurs. Une surface minimale est requise pour prétendre à une attribution.

Qu'est-ce que cela coûte ?

Le prix des bracelets : 50 à 130 € pour le sanglier, 240 € pour le cerf, 30 € pour le chevreuil (en fonction des départements).

Délais et déroulement de la procédure

Les diverses étapes :

- Dépôt des demandes de plan de chasse individuel par le détenteur du droit de chasse selon un formulaire à retirer à la fédération départementale des chasseurs → **courant février**
- Transmission des demandes déposées à la fédération départementale des chasseurs au directeur de la DDT → **vers mi-mars**
- Examen des demandes par la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage → **courant mai**
- Notification de la décision du préfet au demandeur → **fin mai**
- Demande éventuelle de recours après la notification → **Dans les 15 jours suivants**



Cas du propriétaire forestier

- Les dispositions réglementaires récentes en matière de dégâts de gibier rendent le propriétaire forestier responsable du bon équilibre entre la forêt et les grands gibiers.
- D'une année à l'autre, la demande d'attribution peut être augmentée pour les raisons suivantes : accroissement du nombre d'animaux confirmé éventuellement par comptage, présence de dégâts qui mettent en péril les peuplements forestiers, modification importante de l'état des lieux : plantation...
- **La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas de dégâts sur les cultures. De plus, c'est lui qui subit les éventuels dégâts forestiers, il est donc fondamental qu'il se réserve le droit de demander l'attribution du plan de chasse et s'assure de la réalisation du minimum imposé.**



Pose du bracelet sur l'animal prélevé

© A. Mulliez

POPULATIONS ET PRÉLÈVEMENTS : QUELQUES CHIFFRES !

Chaque année une population de chevreuil non chassée s'accroît naturellement, en équilibre avec son milieu, d'environ **35%**, de **100%** pour le sanglier et de **25%** pour le cerf.

Pour stabiliser l'effectif d'une population de cerfs, le prélèvement doit être compris entre **20 et 30%** de la population totale de fin d'hiver.

Concernant le chevreuil, pour un cheptel stabilisé il faudra réaliser un prélèvement de **35 %** de la population présente au printemps.

Le gestionnaire qui veut augmenter la population réduira ce taux de prélèvement. Le gestionnaire qui veut diminuer la population augmentera ce taux de prélèvement et privilégiera le prélèvement des femelles. De plus cette décision peut -être revue chaque année afin d'augmenter ou baisser la population concernée.

Prélèvement recommandé dans une population de chevreuils.

	Âge	Prélèvement
Chevillards	moins d'1 an	40 %
Jeunes	1 à 2 ans	30 %
Adultes	3 à 6 ans	20 %
Vieux	+ de 6 ans	10 %

Sources : RDV Techniques ONF N°6 – automne 2004. Forêt entreprises N°161- Février 2005

L'OBSERVATOIRE DE L'IMPACT DES POPULATIONS DE GRANDS GIBIERS SUR LES ECOSYSTEMES FORESTIERS

Dans le cadre des Orientations Régionales de la Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats (ORGFH), les professionnels du Monde Rural, de la chasse et des scientifiques ont décidé la mise en place d'un Observatoire relatif à l'Impact du Grand Gibier sur les écosystèmes forestiers. Cet Observatoire, opérationnel depuis 2008, comporte trois composantes :

- Un réseau de massifs de référence qui font l'objet d'observations détaillées de la relation forêt-gibier.
- Un tableau de bord comprenant le suivi des « plans de chasse » par unité cynégétique ainsi que des statistiques sur les milieux forestiers situés sur cette unité.
- Un comité de suivi constituant un lieu d'échange et de partage entre les forestiers, les chasseurs et l'administration.



Enclos - Bois de la réserve (80)

Le comité de pilotage

Un comité de pilotage de l'étude a été constitué. Composé du CRPF, des Fédérations Départementales des Chasseurs, des Fédérations Régionales des Chasseurs, de l'Office National des Forêts, l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage, et des DDT(M) des 5 départements.

Le tableau de bord

Un tableau de bord qui permet de suivre l'évolution chaque année des réalisations par espèces de grands gibiers (cerf, chevreuils, et sangliers) est mis en place. Ce tableau synthétise par année et par unité

cynégétique, les attributions et réalisations des plans de chasse de chaque espèce.

Il permet ainsi le suivi quantitatif et qualitatif des tableaux de chasse annuels au sein des unités cynégétiques (cf. fiche de cette brochure).

Il comporte également des statistiques sur la forêt et la structure des peuplements présents dans l'unité cynégétique. (Source IFN)

Des massifs de référence

Dans les deux régions, 11 couples « enclos-exclos » ont été installés.

Ils permettent sur une durée de 5 ans de visualiser et de quantifier l'impact du grand gibier sur les

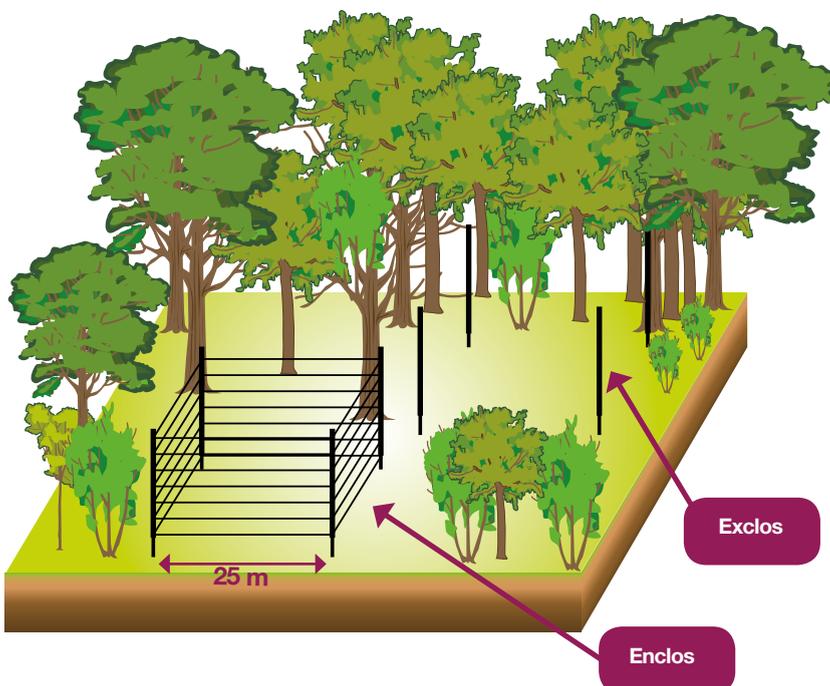
écosystèmes forestiers et surtout à un moment précis et crucial de la gestion forestière : le renouvellement du peuplement forestier.

Les parcelles observées sont des plantations ou des régénérations naturelles de moins de 3 ans. La mise en place d'enclos permet de visualiser l'impact du grand gibier en soustrayant totalement cette micro-parcelle protégée du milieu.

Le premier suivi sous la forme d'un relevé botanique et d'un constat d'impact sur la régénération naturelle ou artificielle a été effectué en juin 2008. Il constitue le point initial de l'étude.

De plus, les indicateurs IC et IKA sont relevés chaque année sur ces massifs.

► PROTOCOLE DE MISE EN PLACE DES ENCLOS SUR LES MASSIFS RÉFÉRENTS



Le dispositif

Enclos et exclos reprennent les caractéristiques techniques du protocole CEMAGREF, l'enclos grillagé est de 25 m x 25 m et l'exclos, de même dimension, est matérialisé par 4 piquets de coin.

Chaque année, deux photos seront prises à la même période. Les photos seront prises pendant 5 ans et le dispositif pourra rester en place afin d'être démonstratif pendant une durée d'au moins dix ans.

Caractéristique de l'enclos :

- Forme de carré de 25 m de côtés. Surface de 625 m²
- Un 2^e emplacement de 625 m² sera matérialisé par 4 piquets de coin à environ 50 m au maximum de l'enclos.

SYNTHÈSE ET ANALYSE DES 11 MASSIFS DE RÉFÉRENCES

Où sont placés ces massifs ?

→ 11 sites des régions Nord-Pas de Calais/ Picardie appelés « massifs référents », contenant chacun un dispositif enclos/ exclos.

Les enclos sont actuellement en place dans des parcelles en phase de rajeunissement.

Ces parcelles contiennent des plantations ou des régénérations naturelles de moins de 3 ans.

Ce que l'on constate

L'analyse consiste à mettre en comparaison, au sein de ces massifs référents, différentes observations :

- IKA (Indice kilométrique d'Abondance),
- IC (indice de consommation sur la végétation à disponibilité du gibier),
- Et la végétation se développant dans l'enclos et dans l'exclos.



Mise en parallèle des indicateurs (IC et IKA) avec les observations enclos/exclos des 11 massifs

NOM DU MASSIF/ LOCALISATION	RICHESSE DU SOL ET VÉGÉTATION DOMINANTE SUR LA ZONE D'ÉTUDE. Fertilité de la station (de+ à ++++)	TYPES DE PEUPELEMENTS Capacité d'Accueil (de + à ++++)	GIBIER Attributions ramenées au 100 ha	SURFACE DE ZONE D'ÉTUDE (en ha)
1 02 Forêt de Nouvion Le Nouvion en Thiérache	• Sol limon argileux • Ronce ++	90% 10% ++++	• Chevreuil : 9/100 ha • Sanglier : 12/100 ha • Cerf : pas de cerf attribué	740
2 02 Bois de Bouconville Sainte Croix	• Sol sableux-acide temporairement engorgé. • Ronce et Fougère ++	10% 60% 30% +++	• Chevreuil : 9/100 ha • Sanglier : 11/100 ha • Cerf : espèce non présente	195,2
3 02 Forêt de Pinon Pinon	• Sol argileux temporairement engorgé. • Ronce ++++	70% 10% 20% +++	• Chevreuil : non renseigné • Sanglier : non renseigné • Cerf : non renseigné	139,5
4 60 Bois du Roy Ormy Villers	• Sol sableux acide • Ronce et Fougère +	50% 50% ++++	• Chevreuil : 6/100 ha • Sanglier : 11/100 ha • Cerf : 2,6/100 ha	179,3
5 60 Bois des Sables Mont l'Évêque	• Sol sableux assez acide • Ronce ++	30% 70% ++	• Chevreuil : 5/100 ha • Sanglier : 10/100 ha • Cerf : 3/100 ha	90,4
6 80 Bois de la réserve Quevauvillers	• Sol argilo calcaire • Ronce +++	60% 15% 25% +++	• Chevreuil : 11/100 ha • Sanglier : 12/100 ha • Cerf : espèce non présente	249,6
7 80 Bois d'Hanon Démuin	• Sol argilo calcaire • Ronce +++	80% 10% 10% +	• Chevreuil : 10/100 ha • Sanglier : 12/100 ha • Cerf : espèce non présente	25
8 62 Bois du Fay Lignereuil	• Sol limoneux • Ronce ++++	20% 20% 60% +++	• Chevreuil : 12/100 ha • Sanglier : pas de plan de chasse • Cerf : espèce non présente	91
9 62 Bois du Roy Sorris	• Sol limon/sableux • Fougère Aigle ++	40% 30% 30% +++	• Chevreuil : 15/100 ha • Sanglier : pas de plan de chasse • Cerf : espèce non présente	136,8
10 59 Bois de la Garde de Willies Felleres	• Sol limoneux avec tassement • Ronce +++	30% 30% 40% +++	• Chevreuil : 12/100 ha • Sanglier : pas de plan de chasse • Cerf : espèce non présente	66,5
11 59 Bois Delhaye La Longueville	• Sol limoneux • Ronce ++++	50% 10% 40% ++	• Chevreuil : 12/100 ha • Sanglier : pas de plan de chasse • Cerf : 0,6/100 ha	161,2

Enseignements issus des massifs de référence.

Le nombre d'observations réalisées et de répétitions sur des sites aux caractéristiques proches n'est bien sûr pas suffisant pour établir des conclusions fiabilisées d'un point de vue statistique. Néanmoins, quelques grands enseignements peuvent être tirés de l'observation de ces massifs qui ont été suivi plus attentivement et mieux documentées qu'ailleurs :

L'impact d'un déséquilibre entre population de grands animaux et écosystème forestier est q'autant plus fort que :

- les milieux sont acides et dominés par la fougère aigle
- la parcelle ouverte observée est entourée de peuplements très denses avec une gestion peu dynamique
- le déséquilibre concerne l'espèce cerf

L'impact d'un déséquilibre entre forêt et gibier n'est pas toujours très visible : bien que la hauteur de végétation soit la même, la composition en essence peut varier entre enclos et exclos avec la perte d'essences de production importantes comme le chêne ou le merisier. Il n'y a pas de corrélation évidente entre les observations des dispositifs enclos/exclos et les indicateurs comme l'indice de consommation : cela met en évidence l'importance des aspects comportementaux des animaux qui peuvent se concentrer préférentiellement dans certaines zones d'un bois.

Au-delà, des enseignements qui ont pu être tirés de ces massifs, ils ont également permis aux membres de l'observatoire de s'approprier les principaux indicateurs sylvo-cynégétiques et ils constituent des références auxquelles on peut se rapporter pour analyser la situation d'autres massifs qui présenteraient des caractéristiques similaires.

ESPÈCES LES PLUS CONSOMMÉES	IC (par années) 2008 - 2009 2010 - 2011	DONNÉES IKA CHEVREUIL	DIFFÉRENCE ENCLOS/EXCLOS
non étudié	non étudié	non étudié	Les semis de chêne sont abrutis dans l'exclos. Fort recree de bouleau dans les 2 emplacements. La pression du chevreuil est limitée. 
Cornouiller Ronce Troène Chèvrefeuille Eglantier	0,52 0,49	2010 : 1.7	Plantation sur zone étudiée. La dynamique de végétation entre l'enclos (sorbier / fougère + plantation) et l'exclos (châtaignier, charme, chêne et ronce) n'est pas comparable. 
Ronce Noisetier Fusain Merisier Eglantier Chèvrefeuille	0,52	non étudié	Quantité de semis équivalente entre l'enclos et l'exclos. Fort développement d'essences semi-ligneuses. Pression limitée 
Ronce Noisetier Chèvrefeuille Charme Frêne	0,52	non étudié	La régénération de châtaignier est bien développée mais moins présente dans l'exclos, ceci est dû aux dégâts des cervidés. 
Charme Tilleul Ronce Chêne rouge	0,51 0,59	2009 : 1.9 2010 : 2.1	Il y a beaucoup moins de régénération de chêne rouge d'Amérique dans l'exclos car la pression du gibier est importante. La ronce ainsi que la régénération est consommée sur quasi l'ensemble de l'exclos. 
Ronce : 0,348 Chèvrefeuille : 0,125 Noisetier : 0,207 Hêtre : 0,05 Frêne : 0,171 Charme : 0,196	0,35	non étudié	Forte présence de la ronce ainsi que du recru ligneux concurrençant la régénération. Forte présence du gibier avec beaucoup d'abrutissements dans l'exclos. 
non étudié	non étudié	non étudié	Plantation sur zone étudiée. La ronce et le recru ligneux concurrencent la régénération. Abrutissement sur les plants de l'exclos. 
Ronce : 0,83/0,82 Sureau : 0,5/0,6 Saulles : 0,6/0,3 Frêne : 0,4/0,2 Erable syco : 0,4/0,3 Charme : 0,43/0,42	0,75 0,70	2008 : 2.9 2009 : 1.48 2010 : 1.47	Peu de différence entre enclos et exclos. Impact faible du chevreuil car méthode sylvicole adaptée (cloisonnement en cellule qui permet de réduire l'impact du chevreuil) 
Ronce : 0,72/0,81 Chèvrefeuille : 0,03/0,41 Erable Sycomore : 0,35/0,32 Hêtre : 0,44/0,2 Charme : 0,30/0,17 Bouleau : 0,35/0,14	0,65 0,60	2008 : 1.09 2009 : 1.27 2010 : 1.94	Plantation sur zone étudiée. Dans l'exclos un recru ligneux composé de bouleau qui s'est installé et qui en complément de la fougère gêne la régénération dans son évolution. 
non étudié	non étudié	non étudié	Pression du chevreuil sur semis de chêne mais quantité de semis plus importante, car la hauteur de la ronce est moins importante et le recru plus disparate. 
Ronce Sureau Erable sycamore Chèvrefeuille	0,55 0,62	non étudié	Plantation sur zone étudiée. Fort impact du cerf sur le renouvellement des plants dans l'exclos. La hauteur de la ronce la rend concurrente des plants dans l'enclos. 

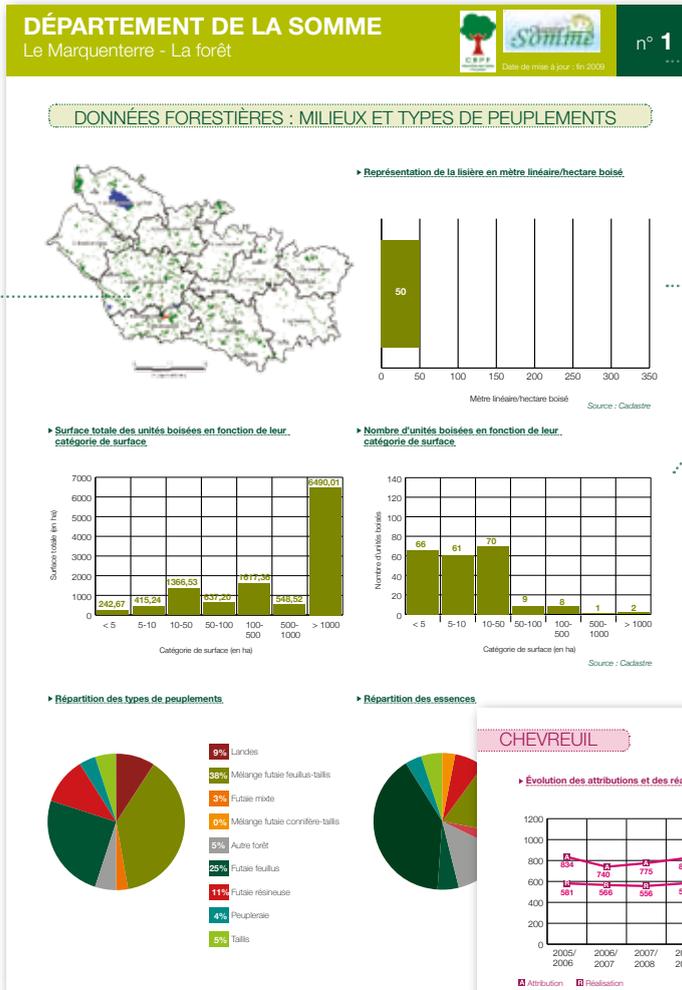
Légende

-  Régénération / plantation
-  Futaie claire
-  Futaie dense et vieille
-  Différence nulle
-  Différence faible
-  Différence forte

COMMENT LIRE UNE FICHE DIAGNOSTIC

Une unité de gestion cynégétique est un territoire déterminé par la Fédération Départementale des Chasseurs en lien avec les espèces de gibiers qui l'occupent et la nature des milieux, notamment forestiers, qui la constitue. Son échelle est pertinente pour analyser les évolutions de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et fixer les grands objectifs de gestion pour tendre vers cet équilibre.

Carte de l'unité
concernée par la fiche. Limite géographique



N° de l'unité au sein de la découpe des unités cynégétiques du département

Données forestières
Milieux et types de peuplements, structuration de la forêt.
Source IFN

Attribution/ réalisation
Bilan des attributions et des réalisations sur les 5 dernières années. Un taux de réalisation élevé du plan de chasse signifie généralement que le niveau des attributions est corrélé à celui des effectifs.

Répartition des prélèvements par classe d'âge et de sexe
Informations transmises par les FDC sur la base des carnets de chasse.

Diagnostic

Chaque année, une analyse de la situation de l'unité cynégétique peut être réalisée sur la base des indicateurs de cette fiche, complétés des informations de terrain et d'autres indicateurs pouvant être relevés à différentes échelles (massif, propriété). Cette analyse doit conduire à partager un diagnostic et à établir en conséquence les grandes orientations à donner pour maintenir ou tendre vers l'équilibre sylvo-cynégétique de l'unité de gestion.

CHEVREUIL

Évolution des attributions et des réalisations de 2005 à 2011

Somme > UC n°1 > Le Marquenterre - La forêt

Sexe ratio en pourcentage et en nombre de chevreuils en fonction des différentes saisons de chasse

Âge ratio en pourcentage et en nombre de chevreuils en fonction des différentes saisons de chasse

SANGLIER

Évolution des attributions et des réalisations pour le sanglier de 2005 à 2011



DIAGNOSTIC

Diagnostic en cours...

ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER : LE SUJET N'EST PAS SIMPLE !

La forêt est avant tout un lieu de production de matériaux écologiques et d'énergie renouvelable. Cette production est réalisée dans le cadre d'une gestion durable visant à respecter les équilibres entre économie, écologie et enjeux sociaux pour aujourd'hui et demain.

La forêt possède également, à ce titre, une vocation liée aux loisirs; l'activité cynégétique en fait partie. Avoir beaucoup d'animaux dans sa forêt est une conception ou une envie tout à fait "louable". Cependant la faune inféodée au milieu forestier est tributaire de son biotope. Une densité non adaptée de cerfs, de chevreuils, ou de sangliers vis-à-vis des potentialités d'accueil dite "capacité d'accueil" d'une forêt peuvent dégrader celle-ci de façon durable, entraînant à court terme l'effet inverse de celui recherché : des populations malades et en décroissances.

Tout propriétaire forestier a pu déjà constater des dégâts sur ses parcelles boisées, principalement sur celles en renouvellement. Régénérations naturelles, plantations et jeunes baliveaux sont parfois la cible du chevreuil, du cerf voire du sanglier. Les frottis, écorçages ou abrouissements constatés sont parfois supportables et n'altèrent que faiblement l'avenir de la parcelle; mais il arrive que les dégâts soient tels qu'ils réduisent à néant tous les efforts du planteur ou du sylviculteur et mettent en péril "la gestion durable de la forêt".

La forêt est un écosystème où cohabitent les végétaux et les animaux; pour pérenniser ce milieu, dans le cadre d'une gestion durable intégrant les enjeux économiques, il est nécessaire d'agir tant sur les végétaux (sylviculture), que sur les animaux (régulation des populations). Le sujet n'est pas simple : les facteurs entrant en jeu sont nombreux, corrélés les uns aux autres, difficiles à évaluer, soumis à de nombreux

aléas non maîtrisables. Pour autant, ne doit-on pas chercher à mieux comprendre son fonctionnement? Mais aussi à échanger entre chasseurs et forestiers des outils pour partager les constats?

C'est pourquoi dans le cadre des Orientations Régionales de la Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats, les professionnels du monde rural, de la chasse et des scientifiques ont décidé la mise en place d'un Observatoire relatif à l'impact du grand gibier sur les écosystèmes forestiers. Cet Observatoire, opérationnel depuis 2008, comporte trois composantes :

- Un réseau de massifs de référence qui font l'objet d'observations détaillées de la relation forêt-gibier.
- Un tableau de bord comprenant le suivi des "plans de chasse" par unité cynégétique ainsi que des statistiques sur les milieux forestiers situés sur cette unité.
- Un comité de suivi constituant un lieu d'échange et de partage entre les forestiers, les chasseurs et l'administration.

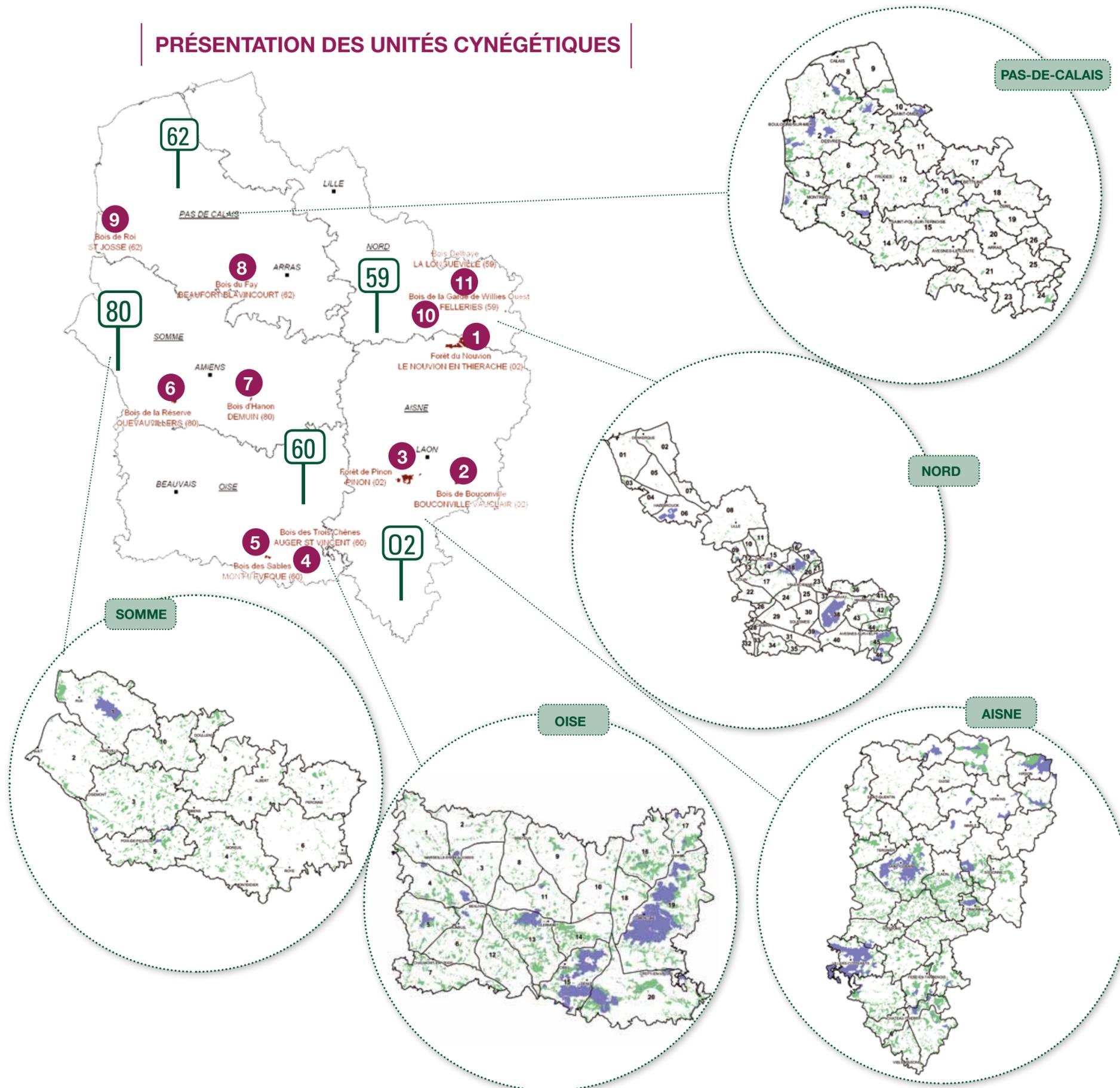
Après 5 ans de travaux, cette plaquette dresse un premier bilan de l'observatoire et rassemble les connaissances acquises à l'occasion de ces travaux. S'il peut permettre d'introduire, plus d'éléments objectifs, si possible chiffrés, dans les débats souvent passionnés qui portent sur l'équilibre sylvo-cynégétique, un pas important aura déjà été effectué.

Enfin n'oublions pas que l'écosystème forestier a la priorité sur le niveau de population de gibier souhaité car une régénération dégradée pénalise la forêt pour des décennies alors que le niveau de populations d'animaux peut s'ajuster en quelques années.

"De plus, tous les dégâts ne se voient pas toujours, bien qu'ils aient, à moyen terme, un effet déterminant pour l'avenir de la forêt. Enfin, rares sont les forêts où le forestier n'est pas obligé de protéger chèrement ses jeunes arbres."



PRÉSENTATION DES UNITÉS CYNÉGÉTIQUES



SOMMAIRE

Introduction	2
À la recherche d'indicateurs sylvo-cynégétiques	3
Fiche d'identité des 3 principaux grand gibier de nos régions	4-5
La situation actuelle et son évolution	6
Les dégâts sylvicoles	7
C'est la capacité d'accueil d'une forêt qui détermine le niveau de population optimal du gibier.....	8-9
Qu'est-ce que l'équilibre sylvo-cynégétique	10-11
L'équilibre sylvo-cynégétique est au croisement de trois facteurs : la densité du gibier, la richesse du milieu et le type de sylviculture	12-13
Le plan de chasse : l'outil de régulation des population de gibier	14
L'observatoire de l'impact des populations de grands gibiers sur les écosystèmes forestiers.....	15
Synthèse et analyse des 11 massifs de références	16-17
Comment lire une fiche diagnostic	18
Présentation des unités cynégétiques.....	19